

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.  
RÉCLAMES ( — d' — ) 3<sup>e</sup> page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Après l'interpellation; la voie est libre pour le ministre. — Les Bolcheviks et l'Entente. Les dangers d'un accord. L'opinion d'un journal boche. — L'Amérique et le Traité.**

Le terrain est déblayé. Le gouvernement et le Parlement peuvent enfin se mettre à la besogne.

Voilà, à peu près, le commentaire unique de la presse au sujet de la séance de vendredi.

Souhaitons que le conseil soit entendu. L'heure est grave et il n'y a pas un instant à perdre. Non seulement la situation est difficile en ce qui concerne la politique intérieure, mais de grands problèmes retiennent notre attention en Russie et en Orient. « Nous sortons de la période des grands exploits, écrit notre confrère des *Débats*, pour nous consacrer à de patients labeurs. Gouvernement et Chambre ont compris cette nécessité qu'un de nos plus illustres chefs traduisait par ces mots expressifs : pour le moment, plus besoin de lyrisme ; des bilans. »

La tâche à accomplir est donc énorme. C'est pourquoi le pays n'aurait pas compris plus longtemps que les groupes de la Chambre, empêchés par le gouvernement de travailler.

Tous les malentendus ayant disparu il n'y a plus qu'à entrer dans la période des réalisations.

M. Millerand saura répondre à la confiance de la Chambre.

Les Bolcheviks acceptent, en principe, de causer avec les Alliés.

De l'avis de tous ceux qui sont bien placés pour porter un jugement sérieux, l'Entente — entraînée par l'Angleterre — commet une lourde faute. C'est l'opinion de Bourzoeff, c'est celle de Savinkof, ancien ministre de la guerre du gouvernement provisoire, antisariste notoire, c'est celle d'autres russes éminents dont l'avis ne peut être suspect. C'est même l'opinion de ceux qui savent comprendre l'avenir et qui ne se font aucune illusion sur le danger mondial qu'est le bolchevisme.

Nous ne pouvons en donner de meilleure preuve que les quelques extraits suivants empruntés au *Haagsche Post* :

« Quiconque étudie la politique étrangère des bolcheviks doit poser en principe que le bolchevisme est avant tout offensif. Son but franchement avoué est d'employer la révolution mondiale pour amener la domination bolcheviste sur l'univers. Cette idéologie offensive est d'ailleurs une nécessité pour ce système de gouvernement qui ne saurait longtemps dissimuler son caractère criminel aux yeux du monde civilisé. Le succès rapide s'impose, sinon c'est la fin du régime. C'est aussi la raison qui rend impossible toute paix entre cette bande de malfaiteurs et le reste du monde. Car, il est vrai, les bolcheviks sont toujours prêts à conclure la paix avec qui que ce soit et aux conditions les plus douces, mais ils ne peuvent jamais avoir l'intention d'observer cette paix et toute conclusion de paix n'est pour eux qu'un moyen de poursuivre plus aisément leur propagande... Les meneurs sont avant tout convaincus que pour qu'elle réussisse, leur propagande à l'étranger doit demeurer aussi longtemps que possible inaperçue et ignorée. A cet effet, ils répandent régulièrement des vagues de nouvelles pleines de détails de tous genres sans oublier d'affirmer que le bolchevisme est à l'agonie. Cette information a été lancée continuellement depuis leur accès au pouvoir. Ils réussissent ainsi à faire considérer par les pays civilisés toute intervention comme inutile et sans but. »

En 1918, des politiciens allemands influents avaient eu l'idée de faire renverser le gouvernement bolcheviste par des troupes allemandes. Aussitôt les agents bolchevistes en Allemagne répandirent partout le bruit que le bolchevisme se mourait, que les chefs avaient tout préparé pour prendre la fuite et ne se maintenaient qu'avec la plus grande peine. Le gouvernement allemand s'y laissa tromper. Les bolcheviks sont également servis par les propos pessimistes que tiennent sur leur compte les fugitifs de Russie. Ces propos sont inspirés par deux motifs : d'une part, ces gens ruinés croient qu'ils souhaitent et, d'autre part, il s'en

trouve toujours parmi eux qui espèrent obtenir plus de crédit dans leur lamentable situation en faisant prévoir la fin rapide du bolchevisme. Un grand avantage pour les bolcheviks est enfin la division et la défiance qui règnent entre les peuples de l'Europe occidentale. C'est d'autant plus déplorable que le bolchevisme n'est pas seulement l'esclavage pour le peuple russe, mais qu'il constitue un grand danger pour toutes les nations civilisées et, en premier lieu, pour les classes ouvrières du monde entier. »

Il faut bien remarquer que ces affirmations sont à l'actif d'un journal boche. Ce n'est donc pas une opinion intéressée !... Ceci établi, quel va être le résultat général si l'Angleterre conclut la paix avec Lénine ?

En premier lieu le grand commerce anglais déversera en Orient, l'excédent de ses produits. C'est entendu. Mais comme l'écrit le *Times*, les Soviets auront, sans doute, l'habileté de « faire remarquer que la désorganisation de leurs chemins de fer les empêche de transporter les marchandises qu'ils achètent et celles qu'ils vendent. Ils répéteront — et rien ne sera plus exact — que le manque de communications nuit aux intérêts et même à la sécurité des étrangers qui trafiquent en Russie. On sera naturellement conduit à leur fournir du matériel roulant et à leur envoyer des spécialistes qui réorganiseront l'exploitation des voies ferrées. Au besoin, de nombreux Allemands s'offriront pour collaborer à la tâche ; et le gouvernement britannique ne pourra pas leur interdire d'entrer dans une Russie avec laquelle il sera en état de paix. Mais quand la reconstitution des chemins de fer russes aura fait des progrès, sous l'autorité et au profit d'un gouvernement bolcheviste, croit-on que les bolchevistes éprouveront plus de difficultés à envoyer des troupes vers Tiflis ou vers Bakou, à expédier des armes en Perse ou en Afghanistan, à coopérer avec les nationalistes turcs ?

Avant la guerre de 1914, certains théoriciens d'outre-Manche s'imaginaient qu'on désarmerait l'Allemagne, en lui abandonnant la majeure partie de l'empire ottoman et une ou deux tranches des colonies portugaises. On sait où cette politique aurait mené, sans la résistance héroïque de la France et de la Belgique, que l'épreuve commune a unies pour toujours. C'est une politique du même genre que M. Clynes et ses amis conseillent de recommencer, cette fois avec le bolchevisme. Nous n'y consentirons point. Nous montrerons, sans nous lasser, qu'il y a mieux à faire en Orient. »

Notre confrère nous paraît avoir mille fois raison. Toute entente avec Lénine et Trotsky est impossible. Les deux chefs du bolchevisme promettent tout ce que l'on voudra mais ils ne tiendront rien. Une fois reconnus, ils travailleront simplement, avec plus de facilité, à creuser les sapes qui leur permettront de faire tout sauter.

Est-ce le résultat que souhaitent les Anglais ?

En tout cas, la France, qui veut vivre, a le devoir d'ouvrir l'œil !

On parle de nouveau d'un accord possible entre les républicains et les démocrates américains pour en finir avec la ratification du traité.

La proposition de conciliation, formulée par M. Taft, la dernière en date, aura-t-elle plus de succès que les précédentes ? Souhaitons-le, car la révérence prolongée des Etats-Unis, finit par être mal interprétée par les nations qui ont lutté pour le triomphe du Droit.

Surtout, le rejet du traité d'alliance entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, — traité promis par M. Wilson — serait sévèrement jugé par l'Entente.

Certes, M. Wilson ne pouvait pas engager son pays sans l'assentiment du Sénat, mais sa parole constituait un engagement que le Sénat américain n'a pas le droit de laisser protester sous peine de répudier les obligations morales. C'est l'avis de la *New York Tribune* qui écrit :

« Si nous rejetons cet accord, nous paraîtrons abandonner les Français après les avoir mis dans une situation difficile et même dangereuse. »

Et notre confrère Yankee remarque avec beaucoup de bon sens que si les Américains ne ratifient pas la promesse formelle de M. Wilson, les délégués américains qui prendraient part, dans l'avenir, à des congrès internationaux, auraient une situation particulièrement pénible, parce qu'on

n'aurait pas confiance dans les engagements qu'ils souscriraient. C'est un argument qui a sa valeur !... A. C.

### Pour développer notre commerce

On signale une intéressante initiative qui peut exercer une influence considérable sur notre développement commercial et industriel.

Il s'agit de construire à Paris, pour servir de rendez-vous à tous les acheteurs du monde, un bâtiment de six étages contenant cinq mille magasins, avec cercle, bains, gymnase, restaurant, grill-room, salons de lecture, cinéma industriel, salle de banquet, etc.

Les constructions, évaluées à 100 millions, demanderaient un peu plus de deux ans de travaux.

Le bâtiment pourrait contenir une population flottante de 30.000 personnes et serait situé dans un quartier excentrique, de façon à décongestionner le centre.

Le prix de la location de magasins atteindra, à peine, quelques centaines de francs par an.

Ce projet, désigné sous le nom de « Paris, marché du monde », a reçu l'approbation des pouvoirs publics, et ses auteurs ont déjà recueilli des sommes considérables. C'est l'association de Grande-Bretagne et de France qui va tenter de le réaliser.

On ne peut que souhaiter le succès d'une telle entreprise.

L'Etat doit, de son côté, favoriser l'essor de notre commerce et de notre industrie, par une mesure très simple : la réforme des consulats.

Il faut faire de nos consulats des agents commerciaux et non des diplomates. Suivons, à ce point de vue, l'exemple de la Belgique et — osons le dire, — celui de l'Allemagne...

### INFORMATIONS

#### L'ex-kronprinz parle...

Suivant le *Daily Express*, le kronprinz aurait accordé une interview à son correspondant, dans le salon de sa villa de Wieringen, lequel compte, comme ornement curieux, une bûche portant une inscription indiquant que c'est la dixième bûche sciee par Guillaume II à Amerongen.

L'ex-kronprinz s'adonne à la lecture de livres anglais et se livre à l'étude de la boxe. Pendant ses loisirs, il livre des combats avec le fils du bourgmestre et un ouvrier mécanicien de la localité ; il professe une grande admiration pour Georges Carpentier.

L'ex-kronprinz a conclu l'entretien en déclarant : « J'ai toujours travaillé à un rapprochement entre l'Allemagne et l'Angleterre ; j'ai été mal compris et calomnié ; mais la vérité est que j'ai toujours désiré une entente entre les deux pays. Il faut que l'amitié règne entre eux, dans l'intérêt du monde entier. » Le kronprinz pense pouvoir rentrer en Allemagne au commencement de l'été.

#### Le salut au pavillon allemand

La paix étant dûment rétablie et les relations de peuple à peuple reprises de façon complète, il en ressort que les navires de guerre français et anglais qui circulent en mer Baltique et mouillent dans les ports allemands, ont à saluer du canon le pavillon germanique, suivant les traditions de la politesse internationale.

Les commandants des navires de guerre ont reçu des instructions à cet effet.

Depuis 1914, c'est la première fois que nos canons pointés vers l'Allemagne tireront autrement qu'à obus.

D'ailleurs, pour la reprise de la coutume maritime du salut, nos anciens ennemis ont fait les premiers pas et les navires de guerre alliés, dès après l'armistice, sont entrés dans les ports de la Baltique, ont vu toutes les navires marchands allemands les saluer du pavillon avec un extrême empressement.

#### Les Américains estiment qu'ils en ont assez fait pour l'Europe

Il est désormais improbable que les Etats-Unis participent immédiatement d'une façon active à la Société des Nations, et qu'ils prêtent de grosses sommes aux Etats européens pour aider à leur reconstitution. Déjà on projette au Congrès de réduire la

somme destinée à secourir l'Autriche, la Pologne et l'Arménie.

Il y a un an, on espérait que les Etats-Unis allaient jouer un rôle prépondérant dans la reconstitution internationale. Maintenant, l'atmosphère est très différente. Les répercussions de la guerre ont compliqué, au lieu de simplifier, la vie nationale ; les races étrangères ne se sont pas américanisées. Les Irlandais travaillent énergiquement à faire entrer les griefs de leur mère dans la politique de leur pays d'adoption. Les Germano-Américains travaillent à inoculer de nouveau leur « kultur » à l'Amérique. Les différends et l'égoïsme des classes n'ont jamais été plus apparents. La classe ouvrière n'a jamais insisté avec autant d'opiniâtreté sur ses droits ; le capital ne montre guère d'indices sérieux d'avoir compris collectivement les leçons industrielles actuelles. La majorité des Américains jugent qu'après avoir envoyé leurs hommes pour gagner la guerre et y avoir joué leur rôle par les emprunts de guerre et les ressources pendant la guerre, ils ont rempli leurs obligations, extérieures et que maintenant ils doivent régler leurs propres affaires.

#### La Hongrie et la Paix

La délégation hongroise a été avisée que sa demande de prolongation jusqu'au 12 février du délai qui lui avait été imparti pour formuler ses observations aux conditions de paix remises par les Alliés, avait été acceptée.

#### Le sort de Koltchak

Un message sans fil de Moscou donne des extraits d'un article de l'officielle *Pravda*, dans lesquels se trouve le passage suivant :

« Il y a seulement quelques jours, le dictateur Koltchak a été hissé sur les baïonnettes de ses soldats. »

#### Les offres des Soviets à l'Entente

Le gouvernement des Soviets se serait décidé à offrir à l'Entente, en échange de marchandises, certaines concessions d'ordre financier et un stock d'or. Toutes les tractations devraient en outre se faire à Pétersbourg.

#### Les instituteurs et la C. G. T.

Par 425 voix sur 502 votants, l'Amicale des instituteurs de la Haute-Garonne s'est prononcée pour sa transformation en syndicat et a refusé de s'affilier à la Bourse du travail et à la C. G. T. par 422 voix contre 43.

#### M. Clemenceau est parti pour l'Egypte

M. Clemenceau, ancien président du conseil, qui va faire un voyage d'un mois en Egypte, a quitté Paris lundi soir, accompagné de M. Dutasta et du docteur Vicard.

M. Clemenceau a quitté son domicile à 19 h. 15, et s'est rendu en automobile à Charenton, où il a été reçu à la gare par le président du conseil d'administration de P.-L.-M. et par les directeurs principaux. Il a attendu dans le bureau du chef de gare, en compagnie des personnalités qui l'accompagnaient, l'arrivée du rapide de Marseille.

Le train stoppa à 20 h. 32 ; l'ancien président du conseil, après avoir dit au revoir aux personnes qui étaient présentes, est monté dans le wagon, où se trouvaient déjà son fils, son secrétaire particulier et deux amis qui l'accompagnaient en Egypte.

#### Le prix du pain

Le Conseil des ministres, réuni lundi, s'est occupé de la question du pain. Le prix de la farine sera fixé à une base commerciale d'environ 92 francs. Pour le pain, son prix sera déterminé par les préfets, après entente avec les maires, et variera suivant les régions, les frais de mouture et de panification n'étant pas les mêmes dans tous les départements.

Etant donné les estimations faites, on peut prévoir que le prix du pain sera fixé, suivant les endroits, entre 0 fr. 90 et 1 fr. 10 le kilo. Toutefois, cet aliment n'atteindra pas encore sa valeur, puisqu'elle est actuellement de 1 fr. 35 et coûte 300 millions par mois au Trésor.

L'application de ces mesures est demandée pour le 1<sup>er</sup> mars.

D'autre part, les familles nombreuses, les veuves de guerre et les mutilés recevront des bons spéciaux leur

permettant de payer le pain au tarif actuel, c'est-à-dire 0 fr. 50 le kilo.

Indiquons pour terminer qu'il n'est nullement dans les intentions du gouvernement de remettre en vigueur le système de la carte de pain.

#### Tirages financiers

Ville de Paris 1905  
Le numéro 180.214 gagne 100.000 fr. Les deux numéros suivants gagnent chacun 25.000 fr. : 54.312, 202.170.

## CHRONIQUE LOCALE

### LE NOUVEAU PAIN

On a annoncé, officiellement, ces jours derniers que le prix du pain allait être augmenté. Ce sera chose faite avant peu de temps.

Mais depuis quelques jours, les consommateurs ont pu se rendre compte que le pain qu'ils mangeaient n'était pas de pur froment.

En effet, le Ravitaillement reçoit en ce moment et recevra jusqu'au mois d'août de fortes quantités de maïs et de seigle destinés à être mis en mouture.

Ces farines sont mélangées avec les farines de froment, jusqu'à concurrence de 20 % au minimum pour les farines fabriquées en France jusqu'à concurrence de 35 % au minimum pour les farines fabriquées à l'étranger.

Cette mesure est nécessaire pour arriver à la soudure. Nul n'en disconvient, chacun s'inclinera.

Mais il faudrait que le minimum fixé fut observé. On mangera — et cela sans rechigner — du seigle et du maïs, mêlé à 75 ou 65 % de froment.

Fevettes et fêverolles, nous l'espérons bien, ne rentreront pas dans la composition de notre pain.

De février en août, il y a de longs jours à vivre, et partant beaucoup de fournées de pain à faire.

Les Cadurciens se souviennent encore trop des mixtures qu'on leur fit avaler à l'époque où une censure brutale autant que stupide, qui lésait les estomacs des consommateurs au profit des spéculateurs, ne permettait pas qu'on protestât contre ces mixtures abjectes.

Cette méchante période est passée ; il n'en reste qu'un mauvais souvenir, ou, un très mauvais souvenir pour les vieux et les enfants dont l'estomac n'a pas pu supporter les saletés qu'on leur fit avaler sous la dénomination de pain de guerre, au nom des plus sacrés principes de discipline patriotique — on ne parlait pas encore de discipline républicaine !

Il n'en est pas moins vrai que grâce à ces mixtures, si des estomacs ont été ruinés, il y a des individus qui ont fait fortune.

Tous les consommateurs se résigneront à subir les restrictions nécessaires, c'est entendu. Mais que tout le monde les observe et que, surtout, personne n'en trafique.

LOUIS BONNET.

#### Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Jossel Jean-Marie : très bon soldat. Tué à son poste de combat, le 10 août 1916, à Régnéville. A été cité.

Issier Joseph : très bon soldat. Grièvement blessé, le 22 août 1914, au combat de Herbix (Belgique). Mort en captivité des suites de sa blessure. A été cité.

Hébert Léon-Alphonse : très bon soldat. Tué à son poste de combat, le 12 juillet 1916, au bois de Vaux-Chapitre, au cours d'une attaque ennemie. A été cité.

Labadie Fernand-Julien-Constans : bon soldat. Tué à son poste de combat, dans la tranchée, le 5 mai 1916, secteur de la Harazée, en Argonne. A été cité.

Lafon Jean : bon soldat. Tué à son poste de combat, dans la tranchée, le 12 août 1915, secteur de la Harazée (Marne). A été cité.

#### Suppression de régiments

Dans le 17<sup>e</sup> corps, le 59<sup>e</sup> d'infanterie est supprimé ; il servira à former le 3<sup>e</sup> bataillon du 14<sup>e</sup> à Pamiers.

L'effectif des régiments se réduit, en effet, à 400 ou 500 hommes et l'on compte un officier pour 10 hommes.

On s'attend à d'autres suppressions d'unités ainsi qu'à des réductions de cadres.

#### Au Sénat

M. J. Loubet, sénateur, est désigné par ses collègues pour faire partie de la commission sénatoriale chargée de l'examen de la comptabilité des dépenses administratives du Sénat pour l'année 1920.

#### Question au Ministre de l'Instruction publique

M. J. Loubet sénateur du Lot demande à M. le ministre de l'Instruction publique si c'est à juste titre qu'un fonctionnaire réformé numéro 1, le 24 novembre 1919, se voit refuser le bénéfice du décret du 24 juillet 1917 sous le prétexte qu'après avoir été blessé en septembre 1914 puis évacué fin avril 1915, réformé numéro 2 en février 1916 mobilisé à nouveau en juin 1916. S. X., il a été mis en sursis fin septembre 1917 pour reprendre son service le 1<sup>er</sup> octobre 1917 c'est-à-dire plus de deux ans avant sa réforme numéro 1.

#### Question au Ministre des Finances

M. Loubet demande à M. le ministre des finances quelles mesures il compte prendre pour que les porteurs de titres étrangers notamment les fonds tures roumains bulgares mexicains reçoivent le plus rapidement possible le montant des coupons échus depuis le 1<sup>er</sup> août 1914.

#### Gendarmerie

Sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire (année 1920), les gendarmes de la 17<sup>e</sup> légion dont les noms suivent :

MM. Landes Paul, gendarme ; Berrou Jean-Marie, gendarme ; Aragon Jean, gendarme ; Artigue Célestin-Edouard-Bertrand, gendarme ; Molinié François, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; Ducomet Etienne-Raymond, gendarme ; Cougou Léon, gendarme ; Brau Paul, gendarme ; Lacombe Jean, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; Anglade Antoine, gendarme ; Dussel Jean-Géraud, gendarme ; Gaches Joseph, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; Mousset Jean-Baptiste, gendarme ; Grazelle Osmin-Pierre, gendarme ; Gauraud Paulin-Casimir, gendarme ; Mauruc Pierre, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; Dupuy Louis-Lucien, gendarme ; Mondou François, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe ; Marfaing Raymond, surnom : Cabille, gendarme ; Vaissié Paul, gendarme ; Raufaste Jean « Mous-sur », gendarme ; Parouff Jean-Joseph, gendarme ; Meulet Léon, gendarme ; Majoral Etienne-François, gendarme ; Terrieux Paulin-Elie, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe.

#### Les fonctionnaires et les élections

Le Préfet du Lot a l'honneur d'informer les fonctionnaires du département qu'aux termes de la loi du 29 juillet 1913 sur la sincérité des opérations électorales, ils ne seront plus, à l'avenir, inscrits d'office sur la liste des électeurs.

Ils devront, le cas échéant, faire personnellement leur demande d'inscription en y joignant un certificat de radiation de la commune où ils étaient précédemment inscrits.

Les demandes et inscriptions seront reçues dans les Mairies jusqu'au 4 février inclus.

#### Conseil de Préfecture

Le conseil de préfecture a rendu son arrêté dans une affaire relative aux élections municipales dans la commune d'Assier.

Le dépouillement des votes dans cette commune avait fait trouver 190 enveloppes dans l'urne, alors que le nombre des émargements n'était que de 186.

Le conseil a décidé de retirer 4 voix à chacun des candidats et, de ce fait, cinq candidats n'atteignant pas la majorité absolue leur élection est annulée.

Ces cinq candidats sont : MM. Granetil Benjamin Hug Teysseire Blat et Caussanel.

#### La libération de la classe 1918

On se demande dans le public à quelle date aura lieu la libération de la classe 1918.

Nous pouvons dire que, en l'état de la législation actuelle, la classe 1918 est soumise à la loi de 1913, qui a institué le service de trois ans.

Elle sera donc libérée lorsque les soldats qui en font partie auront accompli leurs années de service.

# LA QUESTION DE L'EAU

(Suite)

## III. — Pureté de l'eau

Il semble que l'eau sortant de la bouche d'un rocher, comme c'est ici le cas, doit être constamment pure. Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Le service de santé militaire a fait faire, à plusieurs reprises, l'analyse bactériologique de cette eau et ces analyses ont révélé parfois de l'eau pure et parfois de l'eau infectée de microbes.

Cette contamination a deux origines.

Voici la première. Les eaux pluviales, qui descendent le long du versant de la montagne, au-dessus de la fontaine, tombent dans le premier bassin. Or, ces eaux entraînent avec elles des impuretés, telles que des excréments et même des cadavres d'animaux.

On pourrait remédier à ce mal en construisant une murette le long de la corniche de la grotte ; mais j'estime qu'il sera bien préférable de prolonger l'aqueduc de prise d'eau d'alimentation, jusqu'à l'origine de la source, presque dans la bouche d'où elle sort.

L'autre origine de contamination a été découverte et signalée par MM. Martel et Viré. Beaucoup d'eaux pluviales arrivent dans les rivières souterraines de notre pays, sans traverser une couche filtrante, en sorte que, parfois, elles entraînent avec elles des substances nuisibles qu'elles ont recueillies sur le passage.

Or, nous avons vu, au chapitre I que la fontaine des Chartres et celle de St-Georges étaient reliées par un canal souterrain, lequel, forcément, passe sous une partie du faubourg de St-Georges. Il serait très utile de déterminer l'emplacement de ce canal, afin de s'assurer qu'il n'y a pas au-dessus de lui des dangers de contamination, tels que des fosses d'aisance à fond perdu, comme il en existe beaucoup dans nos vieux quartiers.

## IV. — Machine de secours

En temps normal, deux turbines, installées dans le château d'eau et actionnées par l'eau du Lot, font marcher les deux pompes, qui aspirent l'eau venant de la fontaine, et la refont dans les deux grands bassins-réservoir creusés dans la montagne.

Nous savons, par une fâcheuse expérience que, lorsque la crue du Lot atteint une certaine hauteur, il n'y a plus de chute sensible et les turbines ne peuvent plus fonctionner, ce qui arrive plusieurs fois par an.

La municipalité Costes voulant remédier à cet inconvénient, fit appel à la compétence d'un spécialiste, l'ingénieur du service des eaux de la capitale. Ce Monsieur est venu à Cahors et après avoir étudié la situation, il a conclu à l'installation d'une machine à vapeur de secours.

La municipalité décida avec raison de mettre au concours cette installation et, à cet effet, elle chargea un ingénieur en chef de rédiger le programme des conditions du concours. Elle reçut une dizaine de projets. Je faisais partie du jury chargé d'examiner ces projets pour choisir celui qui offrirait les meilleures conditions.

Presque tous ces projets présentaient des machines à vapeur, du type Corliss, les plus perfectionnées, produisant le maximum de travail, avec le minimum de combustible.

Mais le coût de leur installation et celui de leur entretien nous parurent si onéreux, qu'aucun projet ne fut adopté.

C'est alors que l'un des concurrents me fit observer qu'on avait oublié de dire, dans le programme du concours qu'il s'agissait d'une machine de secours, et que pour une machine de ce genre, la dépense en combustible est un accessoire.

Il avait cru qu'il s'agissait d'une machine fonctionnant nuit et jour, tout le long de l'année, et pour laquelle l'économie de combustible était la qualité primordiale.

Dans ces circonstances, la municipalité a fait installer le moteur à gaz pauvre qui existe actuellement et qui ne fait qu'accentuer les qualités et les défauts de la Corliss.

Si nous n'avions pas l'espoir d'avoir

bientôt l'électricité comme force motrice de secours, je serais d'avis de vendre le moteur actuel et de le remplacer par une machine à vapeur très simple, pouvant utiliser tous les combustibles et être conduite par un ouvrier ordinaire.

(A suivre).  
J. DAYMARD,  
Ingénieur des Arts et Manufactures.

## Deux Statues

Les deux statues, la Misère et la Charité, ont été enlevées de leur niche !

L'opération a été faite avec peine, mais sans douleur !

Ça s'est passé lundi matin, dès 9 heures, alors que les Cadurciens sont au travail. Néanmoins, beaucoup d'entre eux assistaient à l'opération. Non pas sans rire, bien qu'il n'y eut pas de quoi rire.

Les deux statues, dûment ficelées, ligottées — comme jamais dangereux criminels ou fous furieux n'ont été enchaînés, — par des cordes, des câbles plutôt, furent soulevées de leur piédestal. Et sous l'arcade du péristyle, elles se balançaient au gré des ouvriers qui tiraient sur la chaîne enroulée à la poulie de la « chèvre » que le sympathique entrepreneur, M. Desprats, avait fait installer pour l'occasion.

Si nous en croyons des témoins, il semblait que les deux statues avaient des figures de martyrs, que leurs yeux exorbités exprimaient une souffrance horrible, que leur bouche allait s'ouvrir pour crier « au secours ».

Mais, doucement, les ouvriers lâchèrent les chaînes et, peu à peu, Misère et Charité furent posées délicatement contre le mur du péristyle où, résignées, elles restèrent immobiles, bien sages, craintives, comme si elles étaient en pénitence.

Puis ce fut le tour des socles où les statues étaient perchées. Les deux blocs de pierre de taille furent à leur tour arrachés, soulevés, emportés et, sans explication, installés là où ils devront rester jusqu'à la fin des siècles, en bordure du trottoir de l'Hôtel de Ville.

Pierres lourdes, massives, incélébrables, au point qu'à peine installées, le chien du voisin alla les flairer, les contourna, renifla, puis leva la patte et p... assa.

A dater de ce jour, les chiens auront un endroit où ils pourront lever la patte.

On réclame depuis longtemps des vespasiennes à Cahors pour les besoins des humains : les chiens sont les premiers servis. Ils ont les socles des statues.

Les statues Misère et Charité ont tant vu et supporté de douleurs, de choses vaines, qu'elles pourront bien voir et supporter cette petite misère-là.

C'est dans la journée que les statues furent hissées sur leur socle.

Eh bien, toute blague à part, nous reconnaissons que l'installation des deux statues en bordure du trottoir fait un excellent effet, bien meilleur que si on les avait placées à côté du mur de la Bibliothèque et du bien retiré de l'agent-voyer.

Celui qui avait eu cette idée, n'avait pas, comme l'on disait, le compas dans l'œil, tout au plus il avait l'œil d'un esthète peu averti des alignements et des perspectives.

Au surplus, nos félicitations à l'entrepreneur M. Desprats, d'avoir fait enlever et replacer aussi rapidement les deux statues.

Lundi soir, à 5 heures, en effet, elles étaient en place, présidant à la promenade des Cadurciens.

Et maintenant la note reste à payer. Ce n'est pas cher, sans doute, mais plusieurs centaines de francs seront nécessaires. Avec cet argent, il y avait de quoi acheter 100 balais pour nettoyer la boue des rues, ou pour augmenter l'indemnité de vie chère des employés communaux.

L. B.

## Greffer

M. Delon est nommé greffier de la justice de Limogne, en remplacement de M. Portal, décédé.

## Bourses dans les lycées collégiés et cours secondaires

Les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges (garçons et filles), et dans les cours secondaires de jeunes filles, s'ouvriront dans tous les départements :

Pour les garçons : le jeudi 18 mars prochain.

Pour les jeunes filles : le jeudi 25 mars.

Les candidats devront être inscrits au secrétariat de la préfecture de leur résidence ou de la résidence de leur famille, du 1<sup>er</sup> février au 6 mars 1920.

## Section des Boy-Scouts Cadurciens

Mercredi soir, à 8 heures 1/2, réunion à la salle. Discussion sur l'affiliation aux Eclaireurs de France. Présence indispensable.

## La Fo-orme !

Un habitant de Lisieux, raconte notre confrère Jean Berlot, dans le *Lezouien*, est propriétaire d'un petit bien dans la commune d'A... ce titre il est imposé dans ce département.

Chaque année, on lui envoie sa feuille d'impôts, et comme c'est un bon Français il s'empresse de la payer incontinent.

Ces jours derniers il a eu l'agréable surprise de recevoir un avis l'informant que l'administration l'avait lésé en percevant en trop un centime !!!

Or, il est de règle en matière de comptabilité, qu'on ne paie que les sommes supérieures à 3 centimes, auquel cas on vous verse un sou. Si la somme est inférieure à 3 centimes, elle est acquise à l'administration.

Donc l'habitant de Lisieux est avisé officiellement qu'il y a un centime à lui dans les coffres de l'Etat, mais il est certain que ce centime ne lui sera jamais rendu.

Toute la papeterie a donc été faite en pure perte.

Trouvez donc, ô lecteur, quelque chose de plus absurde !

## La classe 1920

Le ministre de la guerre, répondant à une question de M. Durafour, député, déclare que les dispositions de la loi de recrutement ayant été mise en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1920, les jeunes gens de la classe 1919 bénéficieront en principe de 40 jours de permission dans le courant de l'année 1920. Ces dispositions ne prévoient pas la gratuité du transport ni l'établissement d'un tour de départ régulier.

## Postes et Télégraphes

Sont nommés agents de distribution :

M. Cantaloube de Gagnac à Bagnac, en remplacement de M. Sérmergues, mis en disponibilité pour maladie.

M. Lasvènes, de Saint-Cyprien à Castelnaud, en remplacement de M. Gembergue disparu pendant la campagne.

M. Salanié, de Frayssinet-le-Gélat à Luzech en remplacement de M. Pradines appelé à Cahors.

M. Sénac, des Quatre-Routes à Assier, par permutation.

M. Gary, d'Assier aux Quatre-Routes par permutation avec M. Sénac.

## Grève des camionneurs

A la suite d'une réunion corporative, les ouvriers charretiers de Cahors décidèrent de demander une augmentation de salaire à leurs patrons.

Dimanche, ceux-ci reçurent une délégation de 3 ouvriers et promirent d'examiner les revendications formulées. Les ouvriers réclamaient 8 fr. par jour minimum.

Aucune réponse n'ayant été donnée dans la soirée de dimanche, les ouvriers camionneurs refusèrent de travailler lundi matin.

Seul le service du factage de la Compagnie du P. O. fut assuré.

Dans la journée, une entrevue eut lieu entre patrons et ouvriers.

Les patrons ont accepté de payer 8 francs par journée de travail de 8 heures, mais ils veulent que ces 8 heures soient effectives, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas interrompues, notamment par le déjeuner du matin que les ouvriers camionneurs prenaient, de 8 heures à 8 heures 1/2.

A la suite de cette grève, les patrons camionneurs se sont constitués en syndicat.

## Vols

Depuis quelques temps de nombreuses personnes venant à Cahors les jours de foire, se plaignent d'être victimes de vols.

Des pickpockets habiles ont réussi à soustraire ainsi de nombreux portefeuilles dans les poches de visiteurs sans méfiance.

Samedi dernier, Mme Veuve Arbouys, de Cabessus, a été la victime d'un de ces malfaiteurs, qui lui a enlevé son portefeuille contenant une trentaine de francs. Détail douloureux, Mme Arbouys conservait dans le portefeuille qui lui a été ravi, la dernière lettre de son mari mort.

## Accident

Un sérieux accident s'est produit à Regourd, ces jours derniers, dans les circonstances suivantes :

Une aide-garde de la Compagnie d'Orléans, Mme Anna Faure, 31 ans, allait allumer la lanterne du mâât de signaux avance de Cahors, lorsqu'elle glissa et tomba si malheureusement qu'elle se fractura la rotule gauche.

De l'avis du médecin, cet accident entrainera une incapacité totale de travail d'au moins un mois.

## Marché du travail

L'officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 19 au 24 janvier 1920 dans le Lot.

Nombre de placements : 6 hommes, 2 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 21 hommes, 15 femmes.

## Tribunal correctionnel

Audience du 29 janvier 1920  
VOYAGEURS SANS BILLETS

Le tribunal a condamné par défaut une dame Colin, 37 ans, et un tonnelier nommé Auguste Le Morvan, sans domicile connus, à 50 francs d'amende pour avoir voyagé sans billet de Paris à Cahors.

Pour le même délit, un nommé Louis Blanc, également sans domicile connu, est condamné à 100 francs d'amende.

## Foire du 31 Janvier 1920

La foire du 31 janvier a été peu importante en raison du mauvais temps.

Les cours pratiqués ont été les suivants :

Boeufs gras, de 80 à 120 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 80 à 100 fr. les 50 kilos ; boeufs de travail, de 2.300 à 4.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.000 à 3.500 fr. la paire ; bouvillons, de 2.500 à 3.500 fr. la paire.

Porcelets, de 250 à 450 fr. la pièce. Poules grasses, 4 fr. ; poulets, 4 fr. 50 ; dindes, 3 fr. 75 ; lapins domestiques, 1 fr. 75, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Mais, 55 fr. les 80 kilos ; pommes de terre, 22 fr. les 50 kilos.

Moutons gras, 2 fr. 65 ; agneaux, 2 fr. 75 le demi-kilo ; brebis d'élevage, de 90 à 150 fr. la pièce.

## Cazals

Mutualité. — Nous rappelons que c'est dimanche prochain qu'aura lieu à la Mairie, à 2 heures du soir, une réunion en vue de la formation d'une Société de secours mutuels.

Toutes les personnes s'intéressant à cette question sont instamment priées d'y assister.

## Capdenac

Ceux qui ont du tabac. — Un de ces jours derniers, M. Grialou, inspecteur de police, se trouvait sur le quai de la gare de Capdenac où il se promenait simplement. Mais pour certaines personnes la vue du gendarme est le commencement de la sagesse, et certains voyageurs, portant deux valises et un sac, n'hésitèrent

pas, en reconnaissant M. Grialou, à planter la leurs colis et à prendre une fuite prudente.

L'inspecteur de police, soupçonnant une affaire, porta les valises chez le chef de gare, les ouvrit et en retira 800 paquets de tabac.

On recherche activement les fuyards.

## Gorses

Une voûte qui s'effondre. — Mercredi matin, à 5 h., les habitants du bourg de Gorses, voisins de l'église, sont réveillés en sursaut par un bruit insolite, suivi d'ébranlement et ressemblant à un coup de tonnerre.

Les gens se lèvent, les lampes sont allumées, les fenêtres s'ouvrent, on s'interrompt. Qu'est-ce qui est arrivé ? D'où provient cette détonation ? On se rend compte que cela s'est passé dans l'église ; on veut ouvrir la porte d'entrée ; mais impossible. Le temps de faire le tour de l'église, de passer par la petite porte de la sacristie, de traverser le chœur et on s'aperçoit que la voûte du clocher s'est effondrée sur le parvis comme une masse, entraînant avec elle la tribune sur laquelle contenaient les hommes.

On ignore encore les causes véritables de cet accident. Si s'était produit un dimanche, à l'heure des offices, il aurait entraîné la mort d'une centaine d'hommes. Cela eût été pour la commune une calamité sans précédent, s'ajoutant aux pertes cruelles subies du fait de la guerre 1914-1918.

Et comme le disait un peu plus tard un loustic, car le premier moment de stupeur passé, la gaîté française reprend toujours ses droits : « Que seraient devenus les quelques hommes de Gorses échappés à la catastrophe ? »

## Saint-Céré

Abattoir. — Pendant le mois de janvier il a été abattu : 3 boeufs, 2 vaches, 233 veaux, 64 moutons, 24 agneaux et 12 pores, qui ont produit 21.018 kilos de viande.

Etat-civil de janvier. — Naissances. — Jean Roësch, rue de la République ; Georges Fronty, faubourg Lascabanes ; Germaine Sudrée, à Trémouillette ; Louis Lafon, place de la République ; Raoul Bennet, rue du Mazel ; Charles Maviel, rue Croix-de-Lagarde.

Publications. — Emile Carlux, garçon boulanger à Saint-Céré, et Eugénie Sol, à Corn, commune de Latouille-Lentillac ; René Debroux, mécanicien, et Antoinette Mézevrac, ouvrière bijoutière, tous deux à Saint-Céré.

Mariages. — Jean Laplace et Maria Donadieu ; Léon Métairie et Louise Mespoullé ; Antoine Terrou et Elise Landes ; Albert Payrol et Espérance Bombézy, veuve Magne ; Pierre Delage et Marthe Tauraud.

Décès. — Louis Mellot, 42 ans, boulevard Gambetta ; Julie Mazet, veuve Castagné, 78 ans, à la Maynardie ; Marcelle Martin, 15 ans, rue du Mazel.

## Gourdon

Bal de Société. — La « Chorale Féminine Gourdonnaise » a décidé d'organiser un grand bal qui se donnera le samedi 7 février, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Les prix des cartes d'entrée sont ainsi fixés : entrée générale, 5 fr. par personne ; membres honoraires, 2 fr. 50 ; sociétaires, 1 fr.

Les fonds ainsi recueillis iront grossir la somme destinée à l'érection du Monument de la Victoire.

Nous engageons tous les bons danseurs à s'y donner rendez-vous.

Sapeurs-pompiers. — La compagnie des sapeurs-pompiers de Gourdon a été réorganisée comme suit :

Lieutenant : Deviers Paul, peintre.

Sergent : Duluc Adonis, menuisier.

Caporaux : Favory Jean, Rougêt, café.

## Les Annales

Le dernier numéro des *Annales* nous offre des pensées philosophiques du D<sup>r</sup> Gustave Le Bon et des réflexions humoristiques de Sacha Guityry. Le savant Edmond Perrier rappelle les services rendus par les chiens au cours de la guerre ; Gustave Geoffroy retrace la carrière de Bréanger ; Gaston Sévrette donne de fort amusantes pantomimes pour enfants. Lire en outre les judicieuses notes du Bonhomme Chrysale, les propos sur les sports, etc.

Nombreuses gravures en héliogravure. En vente partout. Le numéro : 60 centimes.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).  
Le Gérant : A. COUESLANT.

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

## Le cas du Kaiser

Il se confirme que l'Entente envisage la rupture des relations diplomatiques avec la Hollande si celle-ci persiste dans son refus d'extrader l'ex-Kaiser.

## La crise du charbon

Au cours de sa séance d'aujourd'hui, la Chambre des députés aura à se prononcer sur le projet de réquisition de la batterie, adopté par un récent conseil des ministres, pour remédier à la crise du charbon.

## La livraison des coupables

Ce matin a été remise à von Lesner, la note des Alliés sur la livraison des coupables par l'Allemagne.

D'après la *Chicago Tribune*, un fonctionnaire des Affaires étrangères aurait affirmé que l'ex-Kronprinz, les maréchaux Hindenburg, Mackensen et Ludendorff, l'amiral Tirpitz figureraient bien sur cette liste.

## Bolchevistes et Roumanie

De Vienne : Les bolchevistes ont fait des offres de paix à la Roumanie. Si elles ne sont pas acceptées, l'armée rouge massée sur la frontière roumaine commencera un mouvement en avant.

## Bolchevistes et Chine

De Copenhague : D'après les journaux soviétiques, les relations commerciales entre la Chine et la Russie bolcheviste seraient sur le point d'être reprises.

## Le typhus en Russie

De Stockholm : Le typhus fait actuellement de terribles ravages en Esthonie, notamment dans l'armée. Il y aurait actuellement 90.000 cas.

## A Pétrograd

De Copenhague : On annonce la prochaine mise en circulation d'un train entre Pétrograd et Reval.

## AVIS AU PUBLIC

La Sous-Intendance militaire de CAHORS, demande à acheter machine à écrire.  
Faire offres au Chef de Bureau.

INDUSTRIELS : HUILE RUSSE N° 1 à mouvements, origine garantie. SOCIÉTÉ anonyme de LILLE-BONNIERS et COLOMBES, 137, rue Sainte Catherine à Bordeaux.

## Société d'applications automobiles

Siège Social : Route Nationale

SOUILLAC (Lot)

## Section Autos. Moteurs et Cycles

Réparations et mise au point. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capots. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. — Accessoires. — Pneumatiques. — Soutiers. — Graisses et Huiles. — Garage.

## Section Transports

Transports de Marchandises par Camions. — Autos. — Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

## Section Electricité

Installations B. et H. Tension. — Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac.  
TÉLÉPHONE : 4.

## Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

## La Phosphore Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 8

## LES BATAILLES DE LA VIE

# Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OMNET

II

L'enfant guérit, et, en lui-même, David fit honneur de la guérison à la mère. Il l'en aimait davantage et le lui dit. Elle accueillit ses démonstrations avec un étonnement souriant, comme si ce qu'elle avait fait lui paraissait tout naturel, ne lui avait coûté aucun effort et ne méritait pas de si grands compliments. Mais elle prit sur David un ascendant moral qui le mit complètement à sa discrétion. Elle n'en usa que pour se faire traiter en reine et se servit de cette souveraineté au grand avantage de sa maison. Autant Herbelin était simple, autant elle était raffinée. Il n'avait aucun besoin de luxe. Elle aimait tout ce qui était recherché. Il la laissa maîtresse d'agir à sa guise et elle en profita pour opérer dans la maison de la Neuville des changements d'un goût parfait.

Elle trouva moyen, sans imposer à David des recherches d'élégance qui eussent juré avec son caractère et sa

situation, de modifier sa tenue assez pour le rendre très présentable. Il porta des redingotes qui avaient l'air d'être faites pour lui, ses cravates ne furent plus roulées en cordes, il eut toujours des gants, et le poil de son chapeau ne se hérissa plus comme s'il eût été coupé sur le dos d'un sanglier. Madame Herbelin, ayant monté sa maison et stylé ses domestiques, attira chez elle les amis de son père. Celui-ci, qui avait boudé pendant les premiers temps du mariage, s'était habitué à la suprématie de son genre, et, cessant de la contester, il avait voulu l'imposer à tout le monde. Il y avait promptement réussi. Tout ce qui approchait Herbelin reconnaissait promptement en lui un de ces hommes supérieurs de qui les idées se répandaient avec une force et une variété inépuisables.

En peu de temps, David jouit dans l'arrondissement d'une popularité qui préoccupa le préfet à ce point que ce fonctionnaire jugea nécessaire d'entrer en relations avec l'ingénieur de la Neuville. Une tournée d'inspection l'amena à l'usine, et, sans préparation, il pénétra dans le cabinet d'Herbelin, sous couleur de s'informer des besoins des ouvriers, de leur hygiène physique et morale. Il trouva un homme très calme, très modeste, sans aucune ambition, si ce n'est celle de faire de belles découvertes, aimant son personnel d'une affection de fils d'ouvrier, décidé à tout pour lui procurer le bien-être et parlant avec une tranquillité grave et impressionnante. Le fonctionnaire allait se

retirer, inquiet de sa découverte, se demandant si David était sincère ou jouait un rôle, s'il avait affaire à un naïf ou à un roué, lorsque Madame Herbelin intervint, ayant appris la présence du préfet, et fit les honneurs d'un lunch avec sa grâce hautaine et troublante.

En une demi-heure, la femme renseigna son hôte mieux qu'il ne l'eût été par deux jours de conversation avec le mari. Le fonctionnaire quitta la Neuville sûr qu'Herbelin n'avait aucune opinion politique subversive, ce n'était un homme dont il fallait confisquer l'influence, et qu'aux prochaines élections pour le Conseil général nul candidat ne serait plus agréable à l'administration. Dans l'année qui suivit, Herbelin, poussé adroitement par Louise, accepta en effet de se présenter au Conseil général, mais refusa énergiquement de se présenter à la députation. Sa femme éprouva en cette circonstance une grosse déconvenue qu'elle supporta avec une sérénité qui faisait honneur à sa puissance sur elle-même.

Au Conseil général, dit Herbelin, je perdrai beaucoup de temps, mais je pourrai rendre des services. Enfin j'y retrouverai Pérignon, qui est mon ami d'enfance ; tandis qu'à la Chambre, noyé dans un océan d'incapacités